

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



VINGT-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ POUR LES PLANTES Genève, (Suisse), 22 et 24 - 27 juillet 2017

<u>Procédure d'admission des observateurs des organisations et du secteur privé aux sessions du Comité pour les plantes</u>

Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les entités du secteur privé qui souhaitent être représentées aux sessions du Comité pour les plantes doivent remplir le formulaire ci-joint, Demande d'invitation d'une organisation et du secteur privé, et l'envoyer au Secrétariat pour approbation par la Présidente du Comité pour les plantes avec toutes les informations nécessaires selon la catégorie dans laquelle entre leur représentant (voir ci-dessous). La Présidente du Comité pour les plantes enverra une invitation personnelle aux candidats sélectionnés.

Veuillez noter que les invitations sont personnelles et que les organisations et le secteur privé sont priés de limiter autant que possible le nombre de participants.

Catégories

 Représentants d'une organisation ayant été invitée à assister à l'une des deux précédentes réunions du Comité pour les plantes et n'ayant pas modifié ses règlements depuis la 21^e session du Comité pour les plantes (voir la liste des observateurs précédents ci-jointe)

Ils doivent envoyer au Secrétariat une lettre de recommandation signée par le Chef de leur organisation pour approbation par la Présidente, confirmant le ou les noms et les titres des observateurs représentant cette organisation.

2. Représentants d'une organisation n'ayant pas été invitée à assister à l'une des deux réunions précédentes du Comité pour les plantes

Ils doivent envoyer des informations sur le règlement de leur organisation ainsi que sur ses buts et activités touchant à la CITES (utilisation durable et conservation des ressources naturelles). Ils doivent aussi envoyer un *curriculum vitæ* ou des informations sur leurs connaissances et leur expertise personnelles en science, en conservation de la nature, ou en commerce et en utilisation durable.

De plus, ils doivent indiquer les questions de l'ordre du jour auxquelles elles voudraient contribuer – sur la base de leurs connaissances ou de leur expertise – ou indiquer les motifs particuliers les incitant à vouloir participer à cette session.

Liste des organisations invitées aux 21e et 22e sessions du Comité pour les plantes

(par ordre alphabétique)

American Herbal Products Association Center for International Environmental Law **Environmental Investigation Agency** EUROMED S.A. Forum for Nature Protection FTS Botanics Global Eye INDENA Indonesian Agarwood Association International Fragrance Association ITTO – International Tropical Timber Organization IUCN – International Union for Conservation of Nature Ligue nationale des exploitants de la faune et flore Società Botanica Italiana ONLUS Species Survival Network SWAN International **TRAFFIC** World Resources Institute WWF